

Lille, le 02 décembre 2008

Fabien THIÉMÉ
Vice-Président du Conseil Général
Délégué à l'Enfance et à la Famille
Maire de Marly
Tél. : 03.20.13.45.22
Fax : 03.20.13.45.32
Mail : fthieme@cg59.fr

Référence à rappeler : FT/MD/12.2008

Monsieur François FILLON
Premier Ministre

Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75 700 PARIS

Monsieur le Premier Ministre,

Permettez-moi d'appeler votre attention sur le projet d'extension du centre d'enfouissement des déchets de CURGIES.

De nombreuses familles ainsi que de nombreux élus locaux se sont mobilisés contre ce projet le 31 mai dernier lors d'une marche pacifique et une association intercommunale (PEVEPA) a vu le jour, témoignant de l'importance de l'opposition qu'engendre l'éventualité d'une extension du centre de stockage.

Le 18 septembre dernier, Madame la Présidente de Valenciennes Métropole annonçait que SITA avait revu sa copie en acceptant de baisser le tonnage et d'exclure les déchets ménagers.

Toutefois, aucune confirmation de cette annonce n'a été officialisée et n'est parvenue à l'association.

L'association PEVEPA a également adressé un courrier au Président de la République, au Ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, ainsi qu'à la Secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie, courrier sans réponse à ce jour.

De même, alors que le projet a été examiné par le Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST) rien ne filtre quant à l'avis rendu par celui-ci.

Aujourd'hui, l'association PEVEPA au même titre que les familles et les élus locaux, qui ont ensemble rappelé leur opposition à ce projet lors d'une réunion publique le 29 novembre dernier, sont dans l'attente de la décision du Préfet et souhaitent être écoutés et tenus informés.

Aussi, j'ai adressé ce jour (copie en annexe) un courrier à Monsieur le Préfet de la Région Nord-Pas-de-Calais par lequel je lui demande qu'une délégation soit reçue afin d'évoquer et de mettre à plat ce dossier.

Monsieur le Premier Ministre, l'extension de ce site pourrait engendrer une pollution de la nappe phréatique avec d'importantes conséquences sur l'environnement et la santé publique.

En effet, ce sont des milliers de familles et de foyers qui sont alimentés en eau par cette nappe phréatique, chiffre illustrant combien une pollution de celle-ci serait catastrophique.

Préserver notre environnement de ces risques et penser, dans une démarche de développement durable, à la santé et au bien-être des générations présentes et futures doit être une priorité.

C'est pourquoi, j'ai l'honneur de vous demander, compte tenu de l'ensemble de ces éléments, de bien vouloir tout mettre en œuvre pour que les nombreuses oppositions à ce projet soient prises en considération.

Persuadé de l'intérêt que vous porterez à la présente et dans l'attente de vous lire,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma haute considération.

Cordialement
Fabien THIÉMÉ
Vice-Président

